**Année de licence : L 1 (cours à l’attention du groupe 3)**

**Module : Culture et Civilisation de la langue**

**Semestre : 2**

**Enseignante : Mme Soulimane Nadia**

**Séance : 5ème cours du S 2**

**Intitulé du TD : Le XVIII ème siècle : Voltaire – Zadig ou La Destinée.**

**Présentation de l’auteur :** Voltaire (1694 – 1778)

Voltaire est un écrivain et un philosophe français, auteur des *Lettres philosophiques* (1734), de *Zadig ou La Destinée* (1747) et de *Candide ou l’Optimisme* (1759) à travers lesquels il combat le fanatisme religieux et milite pour la liberté d’opinion.

**Présentation de Zadig ou La Destinée :**

Conte philosophique écrit en 1747, à travers lequel Voltaire dénonce plusieurs formes d’intolérance.

**Texte :**

Un jour, se promenant auprès d’un petit bois, il vit accourir à lui un eunuque de la reine, suivi de plusieurs officiers qui paraissaient dans la plus grande inquiétude, et qui couraient çà et là comme des hommes égarés qui cherchent ce qu’ils ont perdu de plus précieux. «Jeune homme, lui dit le premier eunuque, n’avez-vous point vu le chien de la reine ?» Zadig répondit modestement : «C’est une chienne, et non pas un chien.» Vous avez raison, reprit le premier eunuque. – C’est une épagneule très petite, ajouta Zadig ; elle a fait depuis peu des chiens ; elle boite du pied gauche de devant, et elle a les oreilles très longues. – Vous l’avez donc vue ? dit le premier eunuque tout essoufflé. Non, répondit Zadig, je ne l’ai jamais vue, et je n’ai jamais su si la reine avait une chienne.

Précisément dans le même temps, par une bizarrerie ordinaire de la fortune, le plus beau cheval de l’écurie du roi s’était échappé des mains d’un palefrenier dans les plaines de Babylone. Le grand veneur et tous les autres officiers couraient après lui avec autant d’inquiétude que le premier eunuque après la chienne. Le grand veneur s’adressa à Zadig, et lui demanda s’il n’avait point vu passer le cheval du roi. «C’est, répondit Zadig, le cheval qui galope le mieux ; il a cinq pieds de haut, le sabot fort petit ; il porte une queue de trois pieds et demi de long ; les bossettes de son mors sont d’or à vingt-trois carats ; ses fers sont d’argent à onze derniers. – Quel chemin a-t-il pris ? Où est-il ? demanda le grand veneur. – Je ne l’ai point vu, répondit Zadig, et je n’en ai jamais entendu parler.»

Le grand veneur et le premier eunuque ne doutèrent pas que Zadig n’eut volé le cheval du roi et la chienne de la reine ; ils le firent conduire devant l’assemblée du grand Desterham, qui le condamna au knout, et à passer le reste de ses jours en Sibérie. A peine le jugement fût-il rendu qu’on retrouva le cheval et la chienne. Les juges furent dans la douloureuse nécessité de réformer leur arrêt ; mais ils condamnèrent Zadig à payer quatre cents onces d’or, pour avoir dit qu’il n’avait point vu ce qu’il avait vu. Il fallut d’abord payer cette amende ; après quoi il fut permis à Zadig de plaider sa cause au conseil du grand Desterham ; il parla en ces termes :

«Étoile de justice, abimes se sciences, miroirs de vérité qui avez la pesanteur du plomb, la dureté du fer, l’éclat du diamant, et beaucoup d’affinité avec l’or, puisqu’il m’est permis de parler devant cette auguste assemblée, je vous jure par Orosmade, que je n’ai jamais vu la chienne respectable de la reine, ni le cheval sacré du roi des rois. Voici ce qui m’est arrivé : Je me promenais vers le petit bois où j’ai rencontré depuis le vénérable eunuque et le très illustre grand veneur. J’ai vu sur le sable les traces d’un animal, et j’ai jugé aisément que c’étaient celles d’un petit chien. Des sillons légers et longs imprimés sur de petites éminences de sable entre les traces des pattes m’ont fait connaitre que c’était une chienne dont les mamelles étaient pendantes et qu’ainsi elle avait fait des petits il y a peu de jours. D’autres traces en un sens différent, qui paraissaient toujours avoir rasé la surface du sable à côté des pattes de devant, m’ont appris qu’elle avait des oreilles ; très longues ; et comme j’ai remarqué que le sable était toujours moins creusé par une patte que par les trois autres, j’ai compris que la chienne de notre auguste reine était un peu boiteuse, si je l’ose dire.»

Voltaire – *Zadig ou La Destinée* – Extrait du chapitre III

**Questions utiles pour accéder à l’analyse :**

1. Relevez les éléments qui attestent de l’appartenance du texte ci-dessus au conte.
2. Relevez les éléments qui prouvent la présence de l’Orient.
3. Comment la justice est-elle représentée dans le texte ?

**Analyse de l’extrait :**

Cet extrait du chapitre III condamne les mauvais fonctionnements de la justice française derrière le masque oriental.

En effet, Zadig ou La Destinée imite la forme du conte oriental. Ce procédé est repérable grâce à :

* La forme du conte présente dans le récit : «Un jour» (au début du texte) : formule traditionnelle du conte (embrayeur du genre).
* Le choix des personnages : le roi et la reine.
* Le dénouement : typique au dénouement d’un conte : Zadig est seul face aux méchants et est sauvé de justesse à la fin du récit.
* La présence de l’Orient : utilisation de vocables propres à l’Orient : «eunuque de la reine» (ligne 1) et qui est le nom donné, chez les orientaux, aux gardes castrés de la reine. «Desterham» (ligne 20) et qui est une sorte de gouverneur chez les Perses.
* Notons également que la fiction se passe à «Babylone» (ligne 12), qui est cité antique située en Irak.

Par le biais du conte oriental, et de la satire (critique par l’ironie), Voltaire veut éveiller l’attention du lecteur sur l’injustice qui règne en Europe et surtout en France :

* La satire de la justice repose sur le registre ironique :

-Voltaire condamne la justice européenne en mettant en évidence l’injustice : non seulement, les juges condamnent Zadig sans preuves, simplement sur les dires des serviteurs des rois, mais celui-ci doit payer l’amende avant de pouvoir s’exprimer «Il fallut d’abord payer l’amende» (ligne 24), après que la chienne et le cheval aient été retrouvés. De plus, Zadig est condamné trop sévèrement : exil à vie en Sibérie + knout (fouet utilisé dans l’empire russe pour flageller les criminels) pour avoir probablement volé une chienne et un cheval.

* Voltaire condamne la rapidité excessive du procès de Zadig : la justice est décrite comme excessive, expéditive, autoritaire, inéquitable et vénale, sensible aux flatteries et à l’argent : «Étoile de justice, abimes se sciences, miroirs de vérité qui avez la pesanteur du plomb, la dureté du fer, l’éclat du diamant, et beaucoup d’affinité avec l’or, puisqu’il m’est permis de parler devant cette auguste assemblée, je vous jure par Orosmade, que je n’ai jamais vu la chienne respectable de la reine, ni le cheval sacré du roi des rois» (ligne 26)
* Le récit met en avant l’esprit critique et l’art de bien penser par lesquels se distingue Zadig : Contrairement aux juges qui ne font pas preuve de logique, Zadig à une manière de raisonner basée sur l’observation et la déduction logique : «J’ai vu…J’ai jugé», «m’ont fait connaitre…ainsi», «d’autres traces qui paraissaient…m’ont appris», «comme j’ai remarqué…j’ai compris» (à partir de la ligne 31). Ainsi, Voltaire souligne que celui qui pense par lui-même est condamnable dans une société qui veut uniformiser la pensée.

**Conclusion :** Zadig ou La Destinée est un conte philosophique oriental mais qui contient des références très claires à l’Europe. De la sorte, Voltaire rejoint de nombreux philosophes du 18 ème siècle qui souhaitaient une réforme de la justice.